



CONVOCAATION À UNE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (EXTRAORDINAIRE)

RADIO ASSOCIATIVE ARGENTAT CORRÈZE XAINTRIE

Association soumise à la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

•

Le 11/09/2019 à Argentat-sur-Dordogne,

Cher Membres,

Le conseil d'administration de votre radio à le plaisir de vous convier à une assemblée générale ordinaire et extraordinaire.

Celle-ci aura lieu le 27 septembre 2019 à 18 heures à la Salle Saintangel d'Argentat-sur-Dordogne (*Place Bad-König, 19400 Argentat-sur-Dordogne*).

•

L'ordre du jour est le suivant :

- ❖ Début de séance et formalités administratives ;
- ❖ Listing des changements entre les anciens et nouveaux statuts ;
- ❖ Vote pour l'adoption des nouveaux statuts ;
- ❖ Bilan des actions réalisées en onze mois ;
- ❖ Désignation de Membres d'Honneurs ;
- ❖ Changement dans l'organe de direction : promotion d'une nouvelle liste ;
- ❖ Questions diverses.

•

S'il vous est impossible de vous joindre à nous pour une quelconque raison, sachez-que vous pouvez mandater la personne de votre choix afin de vous représenter.

•

N.B. : Les nouveaux statuts sont consultables sur le site internet : www.acx19.fr.



COUPON-RÉPONSE

RADIO ASSOCIATIVE ARGENTAT CORRÈZE XAINTRIE

Association soumise à la loi du 1^{er} juillet 1901 et au décret du 16 août 1901

•

VENDREDI 27 SEPTEMBRE 2019

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE

18 H - SALLE SAINTANGEL - ARGENTAT/ DORDOGNE

•

NOM ET PRÉNOM : _____

- Je serai présent
- Je ne serai pas présent
- Je ne serai pas présent mais je souhaite me faire représenter
- Je ne serai pas présent et je refuse de me faire représenter

NOM ET PRÉNOM DE LA PERSONNE MANDATÉE :

Signature

Merci de retourner ce coupon à Radio ACX - Mairie Avenue Pasteur - 19400 Argentat-sur-Dordogne ou en nous le renvoyant à info@acx19.fr avant le 21/09/2019